

**NOTICE UTILISATEUR SELON REGLEMENT E.L.P. 2016/425 CE**

Désignation modèles usine : SG2612

Désignation modèle distributeur : OZAKI 9107012


**ATTENTION** : Ces lunettes de sécurité n'offrent pas une protection illimitée des yeux et ne sont pas incassables. Elles sont conçues pour protéger l'utilisateur des dommages oculaires causés par les risques mécaniques, les gouttelettes et les projections de liquides. Pour votre propre protection, veuillez lire ces instructions entièrement avant utilisation.

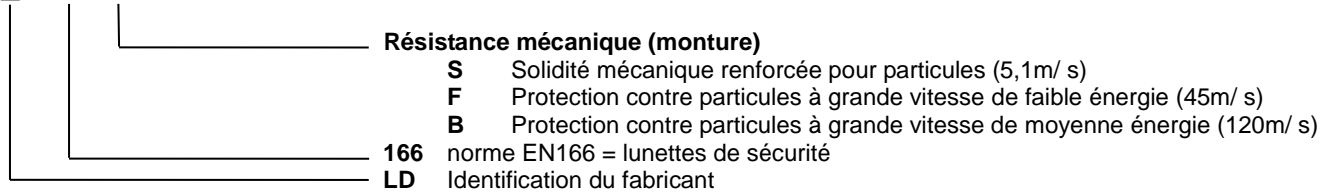
Ces lunettes de protection sont conformes aux exigences du Règlement Européen 2016/425/CE, portant sur les équipements de protection individuelle, sont fabriquées conformément aux exigences de la norme EN166 : 2001 (NF EN166 : 2002) et ont un marquage CE

**Domaines d'utilisation :**

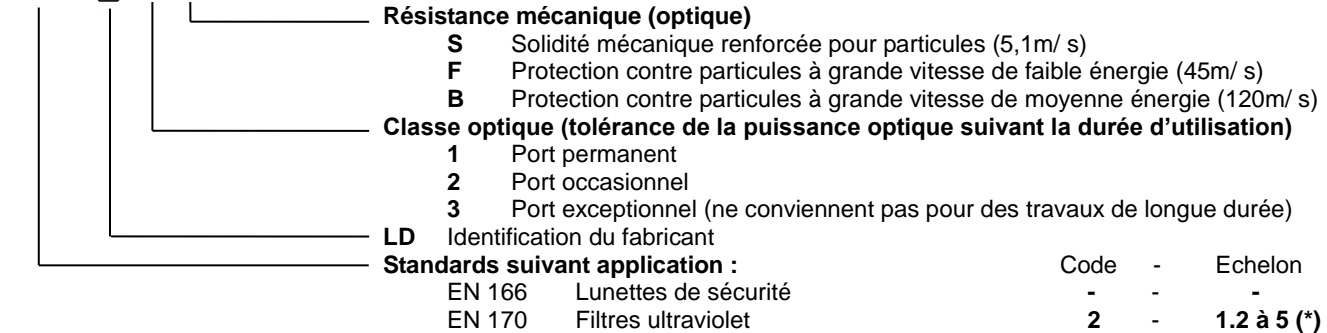
Ces lunettes sont marquées sur la monture et/ou sur les optiques par une série de numéros et symboles indiquant le fabricant, le champ d'utilisation, les capacités de protection et les performances des optiques. Les marquages ont les significations suivantes :

Marquage de la monture et de l'optique

 166 F CE



2 – 1.2  1 F CE



(\*) Des oculaires avec marquage 2-1.2 filtrent 99% des UV jusqu'à 380nm, mais ne protègent pas de la lumière directe du soleil.

Si les symboles S, F et B ne sont pas communs à l'oculaire et à la monture, alors c'est le niveau le plus faible qui doit être assigné au protecteur de l'œil complet. La lettre T immédiatement après le symbole de l'impact autorise l'utilisation pour les particules lancées à grande vitesse à températures extrêmes. En l'absence de la lettre T le protecteur doit être utilisé à température ambiante.

**LIRE ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT:**

**SOIN:** Les verres doivent être nettoyés avec un produit de type eau savonneuse, solution optique, ou solution légèrement alcoolisée.

**ENTRETIEN:** Comme tous les produits de protection la durée de vie celui-ci dépendra du domaine d'utilisation, du soin et de l'entretien. Les oculaires piqués, rayés ou endommagés doivent être remplacés par des produits d'origines. Si la monture est abîmée, remplacer tout l'article. Après usage de votre lunette ou visière de protection, celle-ci doit être remise dans son emballage protecteur d'origine. Dans tous les cas, le produit doit être remplacé après une période de 2 ans.

**ATTENTION:** Dans des circonstances particulières, certaines peaux extrêmement sensibles peuvent ressentir des allergies suite à un contact épidermique avec certains matériaux.

Une protection portée sur des lunettes correctrices peut transmettre l'impact d'un choc et constitue un risque potentiel pour l'utilisateur.

**PIECES DETACHEES:** Il n'est pas prévu de remplacement des oculaires sur ce produit.

**TRANSPORT:** Le protecteur doit être transporté dans son emballage d'origine ou dans un sachet plastique propre.

**STOCKAGE:** A conserver au sec (humidité <90%) et à température ambiante (entre 5 et 40°C).

**RECYCLAGE:** Ce produit et son emballage sont composés de différents éléments plastiques. Veuillez à respecter la législation en vigueur sur le territoire afin de permettre leur recyclage de manière responsable.

Fabriqué par : LONG DAR PLASTIC CO. LTD.  
 140 Wu Gong Road, New Taipei Industrial Park, 24886 New Taipei City, Taiwan  
[www.longdar-safety.com](http://www.longdar-safety.com)

Importé par : F1 DISTRIBUTION - ZA de la Creule 59190 Hazebrouck - FRANCE  
 tél: 0328509595 fax: 0328501001 [www.f1distribution.com](http://www.f1distribution.com)